



Pour diffusion immédiate

TABLE RÉGIONALE PAR NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Un plan d'action pour guider la transition énergétique au Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 13 juin 2019. – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) rend publique aujourd'hui la **mise à jour** du **Plan d'action régional Par notre PROPRE énergie 2013-2020**. Cette nouvelle version du plan résulte du précieux travail des membres de la Table régionale PNPE, engagés depuis 2012 dans la recherche de solutions afin de réduire la consommation d'hydrocarbures au Bas-Saint-Laurent. En outre, le plan se veut un outil de cohésion régionale dans un contexte de mobilisation sans précédent afin d'agir pour répondre à l'urgence climatique.

Une réflexion orientée par l'action

Par notre PROPRE énergie (PNPE) est une démarche rigoureuse de réflexion qui se poursuit depuis quelques années. Elle vise à faciliter la prise de décisions reliées à la transition énergétique, une transition qui passe impérativement par une réduction significative de la consommation de combustibles fossiles, et par conséquent, des gaz à effet de serre (GES) émis. Au Bas-Saint-Laurent, la démarche s'est cristallisée autour d'une Table régionale réunissant des acteurs socioéconomiques de secteurs clés – transport, énergie, aménagement du territoire, économie circulaire, etc. – déterminés à proposer des actions concrètes et mesurables, ainsi qu'à coordonner leur mise en œuvre.

« Si la région consomme annuellement environ 500 millions de litres de pétrole sous toutes ses formes, environ 380 M litres (75 %) sont utilisés dans le secteur des transports routiers, dont 283 M litres (56 %) uniquement pour le transport de personnes en voitures individuelles. Autrement dit, si on veut réellement réduire nos émissions de GES, il faut concentrer nos efforts sur la réduction de notre dépendance aux hydrocarbures et c'est surtout à l'auto solo qu'il faut s'attaquer en optant pour des solutions adaptées à la réalité régionale. »

– **Patrick Morin**, directeur adjoint du CREBSL

Durant les derniers mois, le travail de la Table PNPE s'est appuyé sur les résultats du [Forum régional sur la mobilité durable et les changements climatiques](#) tenu en février 2018. À cette occasion, les participants avaient retenu comme projet régional prioritaire le **transport collectif**, lequel pourrait être avantageusement électrifié. Par ailleurs, la **filière biomasse** et le **transport des marchandises** ont été identifiés comme deuxième et troisième secteurs prioritaires d'action. Depuis ce forum, trois rencontres ont eu lieu pour actualiser le contenu du Plan d'action régional 2013-2020 et partager les nouvelles initiatives et idées des partenaires.

Une concertation dans l'urgence

Depuis l'automne dernier, plusieurs événements se sont succédé pour nous faire réaliser la gravité de la crise climatique planétaire : le [rapport du GIEC](#), la démission de Nicolas Hulot, la publication du [Pacte pour la transition](#) et l'adoption ou approbation de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique par des [centaines de municipalités](#) au Québec. Si certains expriment une part de découragement devant les défis climatiques qui se présentent, le CREBSL constate avec soulagement une mobilisation massive de citoyens et organismes refusant de se laisser abattre. À l'échelle du Bas-Saint-Laurent, la mobilisation est admirable et encourageante.

Le CREBSL tient cependant à éviter que cette énergie et cet enthousiasme soient gaspillés à « réinventer la roue » alors qu'**un réel travail de fond est déjà accompli** et que **les solutions sont connues**. Voilà précisément où le [Plan d'action régional PNPE](#) trouve sa valeur et sa pertinence : il présente des axes d'intervention, des objectifs spécifiques et des actions qui peuvent être menées par les institutions, les entreprises, les municipalités ou les MRC. De plus, un tableau déclinant des [exemples de mesures concrètes](#) de mise en œuvre des actions est aussi publié en complément du plan d'action. Avec ces outils en main, tous les acteurs de la région peuvent donc dès maintenant participer à l'effort collectif.

Le CREBSL invite d'ailleurs les organismes et entreprises de la région œuvrant dans les domaines couverts par le plan d'action à le contacter pour **proposer des éléments à consigner au plan d'action**, pour **se porter volontaire pour des actions** auxquelles aucun organisme porteur n'est encore associé, ou encore pour **participer aux travaux futurs de la Table régionale**.

À propos de *Par notre PROPRE énergie*

Initiée par les conseils régionaux de l'environnement (CRE) et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ), l'initiative de mobilisation et d'adaptation *Par notre PROPRE énergie* est financée par le Fonds vert, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Elle se base sur les Rendez-vous de l'énergie qui ont eu lieu en 2010-2012.

La mise en relief du terme « PROPRE » repose sur la double signification que ce mot prend le nom de la démarche, celle d'un virage vers les énergies propres et celle de la valorisation des sources d'énergie produites localement. Tous les documents sont disponibles au www.crebsl.com/energie/PNPE/.

- Consulter le [Plan d'action régional Par notre PROPRE énergie 2013-2020](#)
- Consulter les [exemples de mesures de mise en œuvre du Plan d'action](#)

– 30 –

Source et information :

Patrick Morin, directeur adjoint
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent
Téléphone : 418 721-5711 | Cellulaire : 418 732-9137